

COMMUNE D'EQUIHEN-PLAGE (62 224)
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 JUIN 2023
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'EQUIHEN-PLAGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BEAUVOIS Martine, 1^{ère} Adjointe au Maire, en suite de convocation en date du 30 Mai 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de Conseillers en exercice : 22

Etaient présents : M. HODICQ Bertrand, Mme PICOTIN Gaëtane, MM. DELCOURT Daniel, DUFOUR Franck, GOBERT Sylvain, Mmes FOURMEAU Claudine, TISSERAND-BOURDEUX Frédérique, CHAMPION-VALANCE Dominique, MM. GOURNAY Jean-Luc, M. BAILLARD Bruno, Mmes SCHWAB-BABICKI Françoise, HERBEZ-BOULANGER Christelle, MM. LENNE Laurent et LAPIERRE Dominique.

Absents excusés : MM. FOURCROY Christian, Maire (qui donne procuration à M. HODICQ Bertrand), PAQUES Francis (qui donne procuration à Mme CHAMPION-VALANCE Dominique), Mmes CRETEL-CONDETTE Maryse (qui donne procuration à M. DUFOUR Franck), MEGRET-VERHAEGHE Sylvie (qui donne procuration à Mme BEAUVOIS-LEPRETRE Martine), M. FLAHAUT Stéphane (qui donne procuration à M. DELCOURT Daniel), Mmes RENOUX-CARON Béatrice (qui donne procuration à Mme PICOTIN Gaëtane) et FORTIN Marjorie (qui donne procuration à Mme TISSERAND-BOURDEUX Frédérique).

Monsieur HODICQ Bertrand est élu secrétaire de séance.

- : - : - : - : - : - : - : -

DELIBERATION N° 2023 023DEL
AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
D'EXPLOITER UNE FERME AQUACOLE DE SAUMON PAR LA SOCIETE
LOCAL OCEAN France SUR LA COMMUNE DE LE PORTEL

Madame BEAUVOIS Martine expose à l'Assemblée :

La demande d'autorisation environnement pour l'exploitation d'une ferme aquacole de saumon par la Société Local Océan France sur la Commune de Le Portel est soumise à une enquête publique environnementale.

Celle-ci se déroulera du 12 Juin 2023 au 12 Juillet 2023, conformément à l'arrêté préfectoral du 17 Mai 2023.

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur ce sujet.

Où l'exposé de Madame BEAUVOIS Martine, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

:

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** à ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

**Le compte-rendu a été affiché à la porte
de la Mairie le 12 Juin 2023**

EQUIHEN-PLAGE, le 12 Juin 2023



La 1^{ère} Adjointe,

Beauvois

Martine BEAUVOIS